VENTE DE BLÉ À L'URSS

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a fait la déclaration suivante à la Chambre des communes, le 15 décembre:

Je désire informer cette Chambre que la Commission canadienne du blé a annoncé la signature d'un contrat avec V/O Exportkhleb, l'agence officielle des achats de céréales de l'URSS, pour la vente de 3,430,000 tonnes fortes de blé et de farine.

Cette quantité représente ce qui reste, selon l'accord à long terme intervenu en juin 1966 entre V/O Exportkhleb et la Commission canadienne du blé, compte tenu des tolérances d'expédition prévues en faveur de l'acheteur dans cet accord.

Le contrat prévoit que 2 millions de tonnes fortes, y compris 260,000 tonnes fortes de farine à être expédiées à Cuba, seront acheminées vers l'URSS avant le 31 décembre 1970. Le contrat prévoit en outre que pour se conformer à l'accord original signé le 4 juin 1966, V/O Exportkhleb s'efforcera d'acheter les 1,430,000 tonnes fortes qui restent, dans le plus bref délai possible.

Les expéditions commenceront immédiatement et la plupart des envois seront complétés avant la fin de la campagne agricole en cours, soit le 31 juillet 1970. Le contrat prévoit que les expéditions se feront à partir de toutes les installations portuaires canadiennes, y compris la Côte du Pacifique, Churchill, la Tête des Lacs, ainsi que les ports du Saint-Laurent et de l'Atlantique. Il s'agira surtout de blé des catégories n°s 3 et 4 Manitoba du Nord.

La valeur en dollars des 2 millions de tonnes de blé et farine qui seront expédiées en 1970 sera de plus de 130 millions de dollars.

Le chiffre de 3,430,000 tonnes fortes équivaut à environ 128 millions de boisseaux.

Les honorables députés savent que l'on avait couramment mentionné une quantité de 135 millions de boisseaux comme le reste de l'engagement de la Russie. Il y eut toutefois une vente additionnelle d'environ 8 millions de boisseaux de farine en avril dernier et qui n'avait pas été annoncée jusqu'ici.

Les 2 millions de tonnes dont la livraison commencera immédiatement sont l'équivalent d'environ 75 millions de boisseaux...

L'expédition des premiers 75 millions de boisseaux permettront un mouvement soutenu de blé aux ports des deux côtes, y compris Halifax et Saint-Jean au cours de l'hiver. En effet, un certain nombre de navires s'acheminent déjà vers les ports du Saint-Laurent et le chargement débutera avant la fin du mois...

LES FOURRURES CANADIENNES

e

S

a-

ne

es

ar

Cet article est le premier d'une série sur l'industrie canadienne des fourrures et sur les animaux qui les fournissent.

Parmi les avant-postes des frontières extrêmes du Canada, figurent des noms tels que God's Narrows, Coppermine et lac du Brochet, endroits qui existent surtout pour satisfaire un monde riche dont le goût est insatiable pour les fourrures élégantes.

Bien que la rude vie des trappeurs dans la solitude de la sauvagerie continue d'être l'un des aspects importants de l'industrie canadienne des fourrures, c'est la vie plus prosaïque des cultivateurs faisant l'élevage des animaux à fourrure qui occupe maintenant la vedette. En fait, c'est aux producteurs de fourrures que revient au delà de 60 pour cent des sommes que l'industrie consacre à l'achat de pelleteries chaque année.

Plus de 99 pour cent des fourrures provenant d'animaux élevés dans les fermes sont du vison. Les approvisionnements d'autres fourrures, telles que le renard, le castor, la martre, le pékan, le vison sauvage et la loutre proviennent encore des régions sauvages grâce à la persistance et à l'adresse d'une poignée de trappeurs.

Presque toutes les régions du Canada contribuent à la production des fourrures. Des fermes jalonnant le pays d'une mer à l'autre, dans les zones



Acheteur examinant une peau de renard aux enchères

centrales et du sud, produisent le magnifique vison "Majestic" du Canada, renommé à travers le monde entier pour sa fourrure dense et soyeuse, dont les riches couleurs naturelles auraient émerveillé les trafiquants de pelleteries des premiers temps de la colonie.

Les trappeurs prélèvent encore des pelleteries sauvages dans ces mêmes zones où ils chassent le renard, le vison, le castor, la loutre et le rat musqué. Mais c'est plus au nord, dans un territoire comprenant les trois quarts du Canada, que se prennent les